




ROËZÉ SUR SARTHE

VILLE DE ROËZÉ SUR SARTHE

15 rue de la Mairie
Tél 02 43 77 26 22

mairie-roeze@wanadoo.fr
www.roeze.fr

 Ville de
Roëzé sur Sarthe

ACCUEIL DE LA MAIRIE

Lundi, Mercredi, Vendredi :
9h-12h, 14h-18h

Samedi :
9h-12h

UNIQUEMENT ACCUEIL
TÉLÉPHONIQUE
Mardi, Jeudi :
9h-12h, 14h-17h

SERVICE URBANISME

Lundi, Mercredi, Vendredi :
9h-12h et 14h-17h

le dernier samedi de
chaque mois de 9h à 12h


BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

15 rue de la Mairie
Tél 02 43 14 72 60

bibliotheque-roeze@orange.fr

Mardi : 16h-19h
Mercredi :
10h-12h, 14h-18h30
Vendredi : 16h-19h
Samedi : 10h-12h30

Le prêt des livres est gratuit
et dure 3 semaines

 Bibliothèque
Roëzé sur Sarthe

LE PETIT ROËZÉEN



LE MOT DU MAIRE



Chers concitoyens,

En réponse au mouvement des gilets jaunes, j'ai décidé de m'associer à certains maires de la Communauté de communes pour organiser des rencontres thématiques dans le cadre du grand débat. Ces réunions, animées par les maires, ont été l'occasion d'échanges entre habitants de nos communes et ont permis de notifier des doléances qui ont été ensuite transmises aux services de l'Etat.

Au mois d'avril, nous avons procédé à la réception des travaux du centre-bourg en présence de l'architecte et des entreprises, réunion au cours de laquelle nous avons associé les riverains et commerçants de la rue de la mairie pour répondre à leurs interrogations.

Ils nous ont signalé un certain nombre d'incivilités, encore trop fréquentes : une vitesse excessive dans la descente de la rue et quelques voitures qui remontent en sens interdit ou des stationnements ou arrêts de véhicules en dehors des espaces réservés.

Nous avons retenu comme solution l'installation d'un panneau de rappel de limitation de vitesse à 30 km/h qui s'allume à l'approche des véhicules et panneau supplémentaire de rappel du code de la route.

Devant le bar-tabac «La Parenthèse», le panneau de stationnement interdit va être remplacé par un panneau d'arrêt interdit, car l'arrêt en pleine voie, le long du trottoir, est non seulement interdit, mais dangereux.

Au niveau du square derrière la mairie, des jeux pour les plus petits sont installés et prochainement une cabine à livres, près du bâtiment du CCAS.

Les plantations des espaces publics commencent à se développer et c'est l'occasion de vous rappeler que la commune utilise zéro pesticide depuis plusieurs années pour l'entretien des espaces verts. C'est une mission au quotidien pour les agents communaux que de maintenir des espaces communs propres : MERCI de respecter leur travail. Concernant les trottoirs devant les propriétés privées, chacun doit les entretenir et donc enlever les mauvaises herbes sans produit chimique, c'est désormais la loi.

Vous avez sûrement remarqué notre panneau d'informations lumineux à l'entrée de la rue de la mairie. Face à de trop nombreuses sollicitations, le Conseil municipal a décidé d'en réserver l'usage à la seule communication municipale. Cette décision est prise pour une durée d'une année, afin d'en juger de la pertinence.

A noter que nous avons été informés de la dissolution de l'Association des Petits Moussets au 31 mai prochain. En conséquence, il n'y aura plus de Maison d'Assistants Maternelles à Roëzé à cet endroit, ce qui est dommage car il y avait un véritable service rendu aux familles. En effet, une partie de l'équipe d'assistants maternelles part ouvrir une MAM sur Voivres...

Bonne lecture de ce journal. Vous y découvrirez notamment deux nouvelles visites d'activités économiques : le gîte du manoir de St Fraimbault et l'exploitation agricole de La Beunèche.

A très bientôt.

Catherine Taureau
Maire de Roëzé sur Sarthe

CADRE DE VIE

AMÉNAGEMENT PAYSAGER :

Les agents espaces verts ont créé un nouvel aménagement entre l'école Notre Dame Saint Martin et l'école maternelle Françoise Aguillon, devant le local jeunes.

Dans un but pédagogique, afin de comprendre et respecter le travail des agents communaux, par petits groupes, les élèves de CE2-CM1 de M. Galloyer de l'école élémentaire Chemin de l'Être ont participé à la plantation. Les enfants ont apprécié ce moment de partage et de découverte.

Afin d'obtenir un parterre harmonieux, nous avons choisi des graminées et des vivaces qui sont peu consommatrices d'eau.

L'ancienne pergola de la place de la mairie avait été repeinte et installée, ultérieurement, des plantes grimpances y ont trouvé leurs places.



AMÉNAGEMENT PAYSAGER, ANGLE RUE AUGUSTE GALLAS ET TRAVERSIERE :

Cet aménagement avait été réalisé lors d'un atelier avec le CAUE en 2014 et commençait à se dégarnir. Les agents ont planté de la fétuque bleue, des gauras, des ibéris, des heuchères, des primevères puis ont ajouté un paillage végétal avec les copeaux issus des tailles.

Afin de respecter le travail des agents et pour le bien-être de tous, veuillez ne pas marcher sur les aménagements paysagers et ramasser les déjections de vos animaux domestiques. Vous avez à votre disposition sur la commune plusieurs distributeurs de sacs à déjections canines.



QUE FAIRE DE NOS DÉCHETS VERTS :

Il est strictement interdit pour les particuliers, les collectivités, les entreprises d'espaces verts et paysagistes de brûler les déchets verts. Cela peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.



Brûler à l'air libre 50 kg de déchets verts dégage autant de particules nocives que 3 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière au fioul, ou près de 6000 km parcourus par une voiture diesel récente.

Quelles alternatives :

- l'apport volontaire en déchetterie
- le compostage (*mises dans un composteur, feuilles et tontes de pelouse*) permet l'obtention d'un produit fertilisant : le compost
- le broyage et le paillage
- la tonte mulching (*herbe hachée laissée sur la pelouse*)

CADRE DE VIE

SENTIER DES POÈTES

Sous un soleil rayonnant, le 31 mars, a été inauguré le sentier des poètes, baptisé «Roëzé en poésie». Une trentaine de personnes ont participé à la cérémonie.

Cette promenade poétique jalonnée de 18 pupitres avec 34 textes se fait à travers les siècles, du moyen âge « Rutebeuf, Marie de France... » au XXème siècle Jacques Prévert, via les grands classiques : Baudelaire, Verlaine, Rimbaud, Hugo... Ce fût l'occasion de réciter quelques poèmes au fil de notre ballade.

Sur le parcours, se trouvent quatre œuvres issues du concours de poésie réservé aux Roëzéens, ainsi que deux œuvres du parrain du sentier, M. Claude

Cailleau, poète Sarthois.

A l'issue de cette inauguration, un verre de l'amitié et des gâteaux réalisés par des bénévoles ont été servis aux participants.

Je vous invite tous à venir le découvrir.



INFORMATION ÉCOURUES SUR LA SARTHE

Le département de la Sarthe est propriétaire et gestionnaire du Domaine Public Fluvial (DPF) de la Sarthe navigable. A ce titre, il est chargé de l'organisation des chômages (écourues). Organisés tous les 3 ans, les prochains chômages sont prévus cette année. Les dates sont fixées du 16 septembre au 15 novembre 2019 inclus, entre le barrage d'Enfer au Mans et le barrage de Cheffes dans le Maine-et-Loire, (*sauf indications contraires des services de l'Etat liées notamment aux restrictions d'eau*). Le Département de la Sarthe engagera pendant cette période des travaux d'investissement ou d'entretien d'ouvrages, des berges et réalisera des visites d'inspection (ponts, quais, ouvrages de navigation, barrages...)

DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS

« A ce jour le statut du frelon asiatique est défini par deux codes :

1. Le Code Rural et de la Pêche Maritime (CRPM) classe au niveau national le frelon asiatique dans les dangers sanitaires de deuxième catégorie pour l'abeille domestique. Ce classement implique que l'élaboration et le déploiement d'une stratégie nationale de prévention, surveillance et lutte vis-à-vis de ce danger est de la responsabilité de la filière apicole. Ces opérations sont donc à la charge des apiculteurs.
2. Le Code de l'Environnement (CE) a été complété par la loi du 8 août 2016 pour intégrer les dispositions permettant d'agir contre les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE). Les opérations de lutte y sont définies, indiquant que l'autorité administrative (désignée comme étant le préfet de département) peut (et non doit) procéder ou faire procéder à la capture ou à la destruction d'EEE (article L411-8). Le frelon asiatique est bien sur la liste des EEE au niveau européen, reprise par l'arrêté du 14 février 2018.

Actuellement en Sarthe, la destruction des nids de frelons asiatiques reste à la charge des demandeurs. En effet, la préfecture de la Sarthe n'indemnise pas cette destruction, le Code de l'Environnement ne l'imposant pas.

Les administrés peuvent obtenir des informations auprès de l'association POLLENIZ 72 basée à Requeil. Il est également possible de contacter l'Union Syndicale Apicole Sarthoise (USAS 72) qui a négocié des tarifs de destruction auprès de certaines sociétés. »

Source préfecture de la Sarthe

En aucun cas, la commune n'imposera ni ne financera la destruction d'un nid de frelon asiatique sur le domaine privé. C'est à chaque propriétaire d'être vigilant et de faire intervenir une entreprise spécialisée pour enlever ces nids.



ÉDUCATION, JEUNESSE

ACTION DES PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES PUBLIQUES

Le petit déjeuner est essentiel pour bien démarrer la journée !

C'est pourquoi l'Association des Parents d'Élèves de Roëzé a organisé en partenariat avec le service Enfance communal et les équipes enseignantes, un petit déjeuner au restaurant scolaire pour tous les élèves des écoles publiques, le 25 janvier 2019.

Pour sensibiliser les enfants à l'importance de prendre un petit déjeuner équilibré chaque matin, l'association a offert aux écoliers un buffet de produits frais et locaux, composé d'aliments sains, variés et énergétiques. L'infirmière scolaire, présente à cette occasion, a permis de faire découvrir tous les bienfaits du premier repas de la journée et d'aborder quelques notions d'équilibre alimentaire.



BREAKFAST AU RESTAURANT SCOLAIRE

Dans le cadre d'un partenariat avec l'école publique élémentaire, le restaurant scolaire roëzéen a proposé aux élèves un voyage culinaire en Angleterre.

Le 22 mars, les enfants de l'école élémentaire du Chemin de l'Être se sont immergés dans la culture anglaise. Accompagnés de leurs enseignants, ils ont dégusté un « breakfast » (petit-déjeuner anglais) préparé par les cuisiniers du restaurant scolaire. Cette découverte gustative clôturait une semaine scolaire dédiée à l'Angleterre, sa langue, ses us et ses coutumes.

UNE SORTIE AU MUSÉE

Fin mars, l'accueil de loisirs du mercredi a organisé une visite du musée de la Faïence et de la Céramique à Malicorne sur Sarthe. Les enfants se sont exercés au modelage de l'argile dans le cadre d'un atelier animé par une médiatrice du Musée, avant de visiter ensuite les œuvres exposées dans le musée.

De l'avis de tous, cette sortie fut très appréciée.



INSCRIPTIONS AUX ÉCOLES PUBLIQUES

Pour la rentrée 2019/2020, l'inscription en maternelle ou au cours préparatoire (CP) nécessite deux démarches. Une pré-inscription en mairie via un formulaire (disponible sur le site internet de la commune : www.roeze.fr, rubriques Mairie/les écoles), puis une inscription à l'école auprès des directrices sur les dates de permanence.

Permanences d'inscriptions aux écoles

École publique maternelle : Mardi 14 mai de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, Mercredi 15 mai de 9h à 12h.

École publique élémentaire : sur rendez-vous.

Pour tous renseignements liés aux inscriptions scolaires, veuillez contacter le Service Enfance de la commune en Mairie.

RECHERCHE SERVICE CIVIQUE À L'ÉCOLE PUBLIQUE

Le service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général. Accessible sans condition de diplôme, le Service Civique est indemnisé à hauteur de 537€ net par mois et s'effectue en France ou à l'étranger.

L'école publique du Chemin de l'Être recherche un(e) jeune entre 18 et 25 ans, motivé pour effectuer un service civique au sein de l'établissement scolaire, à raison de 30h/semaine. De novembre 2019 à juin 2020 pour une durée de 8 mois, le service civique consistera principalement à mettre en place des projets éducatifs sur le thème de la citoyenneté, et l'éducation à l'environnement. En outre, la personne sera amenée à participer à l'accueil et à la sortie des élèves, accompagner aux sorties et activités scolaires, encadrer les temps de récréation, assister les enseignant-es sur les temps de classe, gérer la BCD, etc ...

+ d'information et dépôt de candidatures auprès de l'école élémentaire du Chemin de l'Être
tel : 02 43 77 35 68

EDUCATION, JEUNESSE

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

PÊCHE À L'AIMANT

Mardi 9 Avril, nous avons participé à une après-midi particulière avec l'association «pêche à l'aimant». Nous nous sommes beaucoup amusés, mais l'idée première était de récupérer les objets métalliques malencontreusement jetés dans la Sarthe. Vous pouvez voir sur les photos ce que nous avons pêché en 2h00.



Il est dommage de constater autant de déchets dans nos rivières. Certains jeunes du Conseil ont décidé de faire l'acquisition d'aimants spécifiques pour cette pratique et ainsi continuer à nettoyer notre rivière la Sarthe. Une activité du même type est programmée le jour de la journée citoyenne le 5 octobre 2019.

SOIRÉE DÉGUISÉE

Mercredi 10 avril nous avons organisé une soirée déguisée pour les 10 à 15 ans. Nous avons dansé, joué et partagé les mets que chacun avait apportés.



COURSE D'ORIENTATION



Samedi 20 avril, nous avons proposé une course d'orientation. Pour une première, nous avons été agréablement surpris par la participation. Il y avait 14 équipes et une soixantaine de personnes. Pendant plus d'1h30, les équipages ont cherché des indices sur toute la commune. Ce fût un moment très agréable de partage et de cohésion.

JOURNÉE POUR TOUS

Cette année la journée pour tous est programmée le samedi 7 septembre. Mais il y a un petit changement par rapport aux autres années. Celle-ci débutera à 14h00.

Les associations de la commune seront invitées à présenter leurs activités.

Nous vous proposerons un salon de l'Escape Game. La restauration du soir sera organisée par l'association des parents d'élèves l'APER. Pour finir cette journée, nous vous proposerons une soirée «Mousse» avec DJ.



VISITES D'ENTREPRISES

CHATEAU DE SAINT-FRAIMBAULT

Dans le cadre de la sortie organisée par Madame Le Maire de Roézé/Sarthe en mars dernier, Emmanuel et Savina de Goulaine ont eu la joie d'accueillir à Saint Fraimbault des membres du conseil municipal, les responsables du service technique et du service urbanisme de la commune et le conseil des aînés pour un pique-nique très sympathique au Lodge de Saint Fraimbault. L'ambiance était conviviale, et ce fût un agréable moment d'échange.



Nous avons visité le gîte 5 épis « Manoir de Saint Fraimbault », ouvert depuis 2008, et géré en direct par ses propriétaires. Nous avons admiré la piscine du gîte, idéalement placée devant les grandes baies vitrées de l'Orangerie, maintenant salle de jeux. Les activités de chasse et de pêche ont aussi été évoquées, montrant combien tous ces centres d'intérêts contribuent à faire vivre la propriété, dont les charges sont évidemment très lourdes.



Les origines de ce lieu chargé d'histoire ont également été évoquées, puisque le gîte construit à la fin du 15ème siècle, était à l'époque un prieuré dépendant de l'abbaye de Beaulieu, au Mans (*Maintenant la maison de retraite de Beaulieu*).

Si l'on se penche sur le nom même de Saint Fraimbault, on croise les traces de la fameuse Légende du Roi Arthur et ses Chevaliers de la Table Ronde, car Saint Fraimbault, ermite ayant vécu dans la région, a probablement servi de modèle pour créer le personnage du Chevalier Lancelot du Lac. En effet, cette légende du Roi Arthur fût écrite par l'écrivain favori de la fille du roi Louis VII dont la famille

vénérait Saint Fraimbault depuis longtemps. Cet écrivain, Chrétien de Troyes, a donc naturellement eu l'idée d'écrire une légende à partir de la vie du saint ermite.

On retrouve en effet beaucoup de similitudes dans la vie de ces deux personnages, et notamment l'importance d'un lac. A 17 ans, Fraimbault fuit la cour du roi Chilbert et son père qui voulait le voir épouser une jeune fille. Comme Fraimbault se fait ermite dans une grotte le long de la Seine, son père tente de le dissuader en le faisant poursuivre par des soldats ; c'est alors que se produit un signe (ou un miracle ?) : les eaux se mettent à enfler et forment un véritable lac, engloutissant et cachant Saint Fraimbault à ses poursuivants.

Plus tard, appelé par l'évêque du Mans, Fraimbault va évangéliser notre région du Maine et apprendre aux habitants à travailler la terre.

On ne peut ignorer la présence sur la propriété d'une source réputée autrefois pour soigner les yeux, et une autre, aménagée sous une petite voute, qui fût elle aussi certainement de quelque importance et objet de pèlerinage.



Après la révolution, les terres de Saint Fraimbault furent vendues comme bien National à un maître des Forges qui fit construire le château actuel vers 1800. Mais le château fût revendu seulement 10 ans plus tard. Peut-être son propriétaire avait-il exagéré les dépenses en construisant autours de nombreuses dépendances, indispensables au mode de vie de l'époque : buanderie, communs (où se trouvait la cuisine, reliée autrefois au Château par un passage couvert) ferme, vastes bâtiments agricoles, orangerie etc...

Cela permettait une vie en autarcie, offrant tout le nécessaire : bois de chauffage, eau dans les ruisseaux et étangs où se désaltère l'abondant petit gibier, potager où pousse encore un plan de vigne, verger, ruisseaux et étangs, où l'on pêchait carpes et brochets, écrevisses, anguilles et même des grenouilles !

VISITES D'ENTREPRISES

Encore à l'heure actuelle, son charmant cadre campagnard est un havre de paix, où la tranquillité n'est parfois troublée que par le passage matinale d'une chevrette et son faon, par le chant des faisans qui se perchent au soleil couchant, ou par les cavalcades nocturnes d'une ribambelle de petits lapins.

Ce lieu d'agrément a su conserver et développer ses attraits en devenant non seulement et surtout un lieu de séjour fort agréable, mais aussi un territoire de chasse reconnu, et enfin grâce à ses nombreux étangs creusés dans des carrières de sable, un lieu de prédilection pour les passionnés de pêche à la carpe, au brochet, etc...

Les efforts d'aménagement réalisés pour atteindre un certain confort ont permis d'attirer une clientèle haut de gamme. Parmi quelques célébrités qui y ont été reçues, on peut nommer :



le célèbre pilote Alain Prost, l'acteur américain Patrick Dempsey (Jouant dans la Série : Grey's Anatomy, et venu courir les 24 heures du Mans), l'acteur Français Thierry Neuvic, l'actrice française et top modèle Anna Mouglalis...

En ce jour de printemps, nous étions tous des «VIP», et avons passé un très bon moment tous ensemble, sous un ciel ensoleillé.

FERME DE LA BEUNÈCHE

Sur Roëzé sur Sarthe, il ne reste plus que cinq exploitations laitières. Je tenais donc à vous faire connaître nos exploitations agricoles roëzéennes. Voici ma première visite : l'exploitation laitière La Beunèche. Je remercie Hugues et Eric pour leur accueil très convivial lors de mon passage.

Depuis 2006, retraite de Michel Bonhomme, ancien exploitant, la ferme a été reprise en GAEC par Hugues Bonhomme et Eric Sauvegeau. Le matériel est emprunté pour partie à la CUMA (coopérative agricole).

C'est une exploitation de 150 hectares. Avec la présence de 180 vaches laitières et génisses, une grande partie est en pâture (*herbe*) 80 hectares ; et 70 hectares en culture blé, paille, maïs grain, maïs ensilage.

75 vaches à traire par jour : une fois le matin vers 7h30 et le soir vers 17h. La traite s'effectue par 12 vaches en même temps et le décrochage est automatisé.

Une vache produit en général 25 litres de lait par jour. La durée de traite est variable d'1h20 à 1h45 selon l'intervalle entre les traites.

L'exploitation produit 620 000 litres de lait par an. Le lait est payé et récupéré par Sodiaal. Le prix diffère selon la qualité du lait, des contrôles sont effectués ce qui fait varier le prix du litre.

L'exploitation compte environ 80 veaux par an. Les veaux mâles sont vendus sous 15 jours (race Montbeliarde Jura). L'exploitation élève toutes ses génisses.

Nous avons remarqué que chaque vache avait 2 boucles aux oreilles, ce qui permet de les personnaliser et les identifier. Hugues et Eric les connaissent bien !

Ce sont deux agriculteurs passionnés par leur métier et la nature. Avec eux, nous pouvons manger sain et local. Bravo et continuez dans ce sens.

Catherine Taureau
Maire de Roëzé sur Sarthe



www.shutterstock.com • 06475210

www.shutterstock.com • 06475210

www.shutterstock.com • 06475210

www.shutterstock.com • 06475210

COMMUNICATION

SPECTACLE PAULO

En ce samedi soir 6 avril, ovation générale pour PAULO, cet humoriste sarthois venu enthousiasmer une salle comble à Roëzé sur Sarthe.

Les éclats de rire et la bonne humeur étaient au rendez-vous. Que d'enchantement !

Sa recette : un humour subtil, un retour en arrière, souvenirs d'une époque révolue et contraste avec la vie d'aujourd'hui.

Son empathie et son habit de « paysan plein de bonhomie » nous ont conquis et ses anecdotes de la vie rurale séduits tout au long de la prestation.

Les sujets évoqués parlant à toutes les générations, le public a savouré à l'unanimité les scénettes créant ainsi chaleur et détente en cohésion totale avec l'artiste.



EXPOSITION DE PEINTURE : JEAN PIERRE FABRE

Cette exposition s'est tenue jusqu'au 2 mai à la mairie ainsi qu'à la bibliothèque.

Jean Pierre Fabre est un sarthois d'adoption depuis 25 ans, en témoigne son accent... très sud Sarthe !

Passionné de peinture, dessin, et arts plastiques Jean-Pierre est membre de l'association Arts Et Couleurs au Mans, où il apprend les techniques de la peinture depuis 13 ans.

Peindre...un langage

« Du figuratif vers du moins structuré, c'est un chemin que je suis depuis mes débuts toujours en recherche permanente pour transposer au mieux mes sentiments dans mes peintures. Chaque tableau est un bout de moi-même, un fragment de mes sentiments, de mon besoin de capter un moment de vie, une vibration et d'y ajouter des couleurs »

La peinture est un langage, c'est «Paulo Coelho» qui en parle le mieux :

...il y avait dans le monde un langage qui était compris

de tous...

C'était le langage de l'enthousiasme, des choses que l'on fait avec amour, avec passion, en vue d'un résultat que l'on souhaite obtenir ou en quoi l'on croit. Mon langage, mes mots sont les couleurs de la passion, de l'enthousiasme, de l'humanité.

Pour les amis de l'art, cette exposition inspirait au voyage et voir d'une autre manière les visages.



22 JUIN 2019

Fête de la
MUSIQUE

A l'occasion de la fête de la musique, la municipalité vous proposera plusieurs groupes sarthois : L'école de batterie Hamayon, le Groupe RendezVous (Le Mans), Azuryte(Le Mans) auteure-compositrice-interprète aux sonorités folk et rock, vainqueur au concours «Vray Talents» début 2018, elle a fait la 1ère partie du célèbre trio L.E.J et Léa Daron (Le Mans), une jeune chanteuse à la voix cristalline.

Pour vous restaurer, le club de foot, vous proposera un cochon grillé. Vous pourrez vous désaltérer auprès de la buvette tenue par le restaurant Aux Berges Sarthoises.


Nous vous attendons nombreux.

COMMUNICATION



A partir de 19h, place de l'église, restauration en musique
20h15 : Gum Over de la compagnie Lombric Spaghetti spectacle Circassien
21h30 : animation en fanfare
22h15 : défilé dans Roëzé en musique
23h00 : feu d'artifice sur les bords de Sarthe suivi du bal populaire avec le DJ Romain





2018 a vu la victoire de notre équipe tricolore à la coupe du monde de football masculin. Nous étions nombreux à la salle polyvalente de Roëzé pour encourager nos champions et sauter de joie au moment de la victoire !
En 2019, nous espérons que les filles vont suivre le chemin tracé par leurs collègues masculins, et la municipalité vous propose de suivre leurs exploits en direct. Nous les voyons déjà en finale, mais c'est dès la demi-finale que la salle polyvalente vous accueillera si nos athlètes y sont présentes.

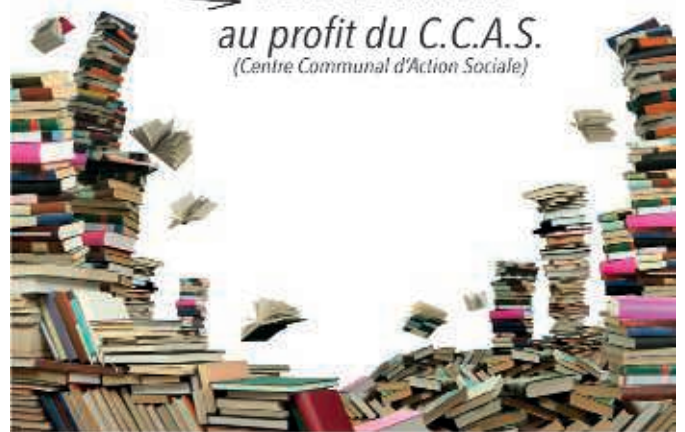
En fonction des résultats de la phase de groupes et du début de la phase à élimination directe, la demi-finale où nous pourrions encourager notre équipe se déroulera soit mardi 2 juillet à 21h (plus probable si les filles sont dans les 2 premières lors de la première phase... et bien sûr si elles gagnent les 1/8èmes et les 1/4 de finale), soit mercredi 3 juillet à 21h.
La finale se déroulera dimanche 7 juillet à 17h. La salle polyvalente est déjà réservée à ces 3 dates pour vous accueillir. Bons matchs à tous !

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

VENTE DE LIVRES

à partir du Samedi 27 avril 2019

1€ le document
au profit du C.C.A.S.
(Centre Communal d'Action Sociale)



BIBLIOTHÈQUE ROEZE SUR SARTHE
Informations au 02 43 14 72 60



ON JOUE ?

Animation «On joue ?»
Juillet et Août (aux heures d'ouverture)
: exploitation créative des livres d'Hervé Tullet pour jouer avec les couleurs et les formes.

« PARTIR EN LIVRE »

Le samedi 20 juillet, de 10 h à 18 h, la bibliothèque municipale participera, avec d'autres bibliothèques du secteur, à la grande fête nationale du livre de la jeunesse, sur l'île MoulinSart, à Fillé sur Sarthe. Des activités autour du livre jeunesse seront proposées tout au long de la journée.

SOIRÉE SCRABBLE ET TRIOMINOS

Vendredi 13 septembre, à partir de 20 h, votre bibliothèque vous propose une soirée scrabble et triominos. Venez partager un moment convivial !

SOLIDARITÉ



SAMEDI 9 MARS 2019. SABLÉ SUR SARTHE.

Par une belle journée ensoleillée, les bénévoles des 7 unités locales sarthoises de la Croix-Rouge Française étaient conviés par la Délégation Territoriale de la Sarthe (entendez par là l'entité départementale) à une journée de cohésion destinée à échanger sur les méthodes de travail, à mutualiser certaines pratiques et à instaurer un climat convivial entre les différentes équipes et secteurs d'activité. Pour cette première, l'organisation était assurée par l'unité locale de Sablé sur Sarthe.

Ce fut également l'occasion de montrer aux responsables des services de secours, gendarmes et élus locaux ou départementaux, la force matérielle des équipes de la Croix-Rouge Française.



En présence de M. le Sous-Préfet de La Flèche, les invités ont pu découvrir les multiples actions menées par l'association, qu'il s'agisse de secours, de prévention ou d'actions sociales. Sur le parking de la salle Madeleine Marie de Sablé sur Sarthe, une partie du parc automobile sarthois était exposée (ambulances, véhicules logistiques, PC radio, véhicules légers...). Catherine Taureau, Maire de Roëzé sur Sarthe et Christelle Coué, Vice-présidente du CCAS ont répondu présentes à l'invitation de Yannick Landelle, Président de l'unité locale du Mans et ont pu se rendre compte de l'étendue des compétences de la Croix-Rouge dans des domaines parfois ignorés.

La journée ayant été appréciée de tous, une prochaine édition, organisée par l'unité locale du Mans, aura lieu en 2021.

Pourquoi pas à Roëzé sur Sarthe ?

Visite du Château de Versailles



*Le CCAS propose une journée découverte du
Château, Jardins, Petit et Grand Trianon*

Samedi 21 Septembre 2019

Départ en car : 7h (parking des Ecoles route de Besne) Retour : 21h

*Inscription et règlement en mairie à partir du 20 mai
Attention places limitées !!! (justificatif de domicile obligatoire)*

*Apportez
Votre
Pique-
nique!!!*



20€



Roëzé sur Sarthe



Cabaret Gourmand

Le CCAS propose **OH MY DOLLS**

Dimanche 3 novembre 2019

15h - Salle Polyvalente

20 €

Spectacle + mignardises sucrées
Places limitées, vente des billets
à partir du 20 mai en mairie



RENCONTRE MEMORABLE POUR LES JEUNES DU BASKET CLUB



Les jeunes du Basket Club de Roëzé (U13 / U15 / U18 filles et garçons) ont eu la chance de passer un après-midi avec des joueurs du MSB (Richard Hendrix, Petr Cornely, Matthieu Gauzin) au gymnase de Roëzé sur Sarthe. Trois ateliers ont été mis en place où les jeunes ont pu s'entraîner avec le MSB. Ensuite ils ont pu faire des selfies et dédicaces. D'ailleurs des élus présents ont pu également se prêter au jeu pour la photo. Bravo à notre club Roëzéen. La commune a accordé lors de son budget 2019, une subvention de 3.500 € au club. Une étude est en cours pour la réfection du sol du gymnase et la mise en place de la domotique pour 2020.



PAROLE D'ASSOCIATION

INFORMATION GÉNÉRATION MOUVEMENT

Depuis mars dernier, un atelier de généalogie s'est créée dans le cadre de l'association Génération Mouvement.

Des séances d'aide à la recherche et d'initiation sont organisées le 2ème et 4ème samedi de chaque mois de 9h à 12h salle Arthur Ferdinand (salle polyvalente).

Ces séances sont animées pas 3 passionnés : Florence Conor, Jacques Steinbach et Bruno Brière qui font bénéficier les participants de leur expérience, le tout sous la houlette de la nouvelle présidente de l'association Génération Mouvement de Roëzé sur Sarthe, Mme Josiane Pasquier. Cette dernière a pris la succession de Mme Monique Monthéard en place depuis 2012, qui se consacrera à l'animation du « JEU-CONCOURS CULTUREL ». Le club la remercie pour ces années de présidence.

D'autres séances de généalogie sont également prévues deux mercredis matins par mois.

Venez avec vos ordinateurs portables. Si vous n'en

avez pas, nous en mettons 2 à disposition pendant les séances. Dans ce cas prévoir une clé USB pour emporter les informations découvertes.

Venez nous rejoindre, activité enrichissante et ambiance sympa garantie.

Pour vous informer, vous pouvez contacter Josiane Pasquier au 06 89 87 28 05.



L'AGENDA

MAI

- LE 15 :** Cinéma « Qui m'aime me suive »
20h30 salle polyvalente, 4,50 €
- LE 26 :** Elections Européennes, salle polyvalente (Est)



JUIN

- LE 12 :** Cinéma 20h30 Salle Polyvalente 4,50 €
- LE 22 :** Fête de la musique organisée par la municipalité
18h30 - salle polyvalente
- LE 29 :** Fête des écoles publiques
- LE 30 :** Fête de l'école Notre Dame St Martin
18h30 - salle polyvalente

JUILLET

- LE 14 :** Fête Nationale, spectacle, feu d'artifice, bal populaire

SEPTEMBRE

- LE 07 :** Journée pour tous organisée par le Conseil municipal jeunes - 14h salle polyvalente
- LE 13 :** Soirée scrabble et triomino à la bibliothèque
- LE 20 :** Concours de cartes organisé par génération mouvement - salle polyvalente
- LE 21 :** Visite du château de Versailles (voir page 11)
- LE 28 :** Festival Rock organisé par le comité des fêtes
salle polyvalente

OCTOBRE

- LE 05 :** 2ème Journée Citoyenne organisée par la municipalité
- LE 12 :** Matinée accueil des nouveaux habitants
salle polyvalente
- LE 20 :** Cérémonie au monument commémoratif pour le SIDI BRAHIM du Maine
- LE 26 :** Choucroute et soirée dansante de l'USR-V Football
salle polyvalente

NOVEMBRE

- LE 03 :** Cabaret Gourmand organisé par le CCAS
15h salle polyvalente (voir page 10)
- LE 09 ET 10 :** 34ème Rendez-vous des Collectionneurs et vide greniers organisé par l'ARCEL multicollections
salle polyvalente
- LE 11 :** Cérémonie au monument commémoratif
- LE 16 ET 17 :** Théâtre organisé par Familles Rurales
- LE 23 ET 24 :** Théâtre organisé par Familles Rurales
salle polyvalente
- LE 24 :** Plantation « 1 bébé, 1 arbre » organisée par la municipalité
- LE 29 :** Concours de carte organisé par génération mouvement - 14h - salle polyvalente

FINANCES

Le 9 avril dernier, le Conseil municipal a voté son dernier budget de plein exercice.

Les subventions suivantes ont été accordées :

• ARCEL Tennis	1.300 €
• Basket Club Roëzéen	3.500 €
• US Roëzé Football	5.000 €
• Anciens combattants CATM- AFN.	50 €
• Comité de Jumelage	400 €
• Gymnastique volontaire de Roëzé	500 €
• Roëzé dans la course	3.200 €
• GDON Lutte contre les nuisibles	1.500 €
• Génération Mouvement	200 €
• Association Culturelle Cantonale	429 €

A noter que pour toutes ces associations, les sommes votées correspondent à leurs demandes, après une étude de chaque dossier par la Commission finances.

3 subventions exceptionnelles ont été attribuées :

• Coopérative scolaire Ecole élémentaire (projet annuel)	665 €
• Motoclub Suzerain	270 €
• ADAPEI	200 €

Le Conseil municipal a également reconduit une subvention de 10 % pour chaque voyage scolaire en collège public, concernant les familles résidentes sur la commune.

Conformément à la loi, la commune verse une subvention pour le fonctionnement de l'école ND-St Martin, qui s'élève pour 2019 à 17.868 €.

Le Compte Administratif de 2018 fait ressortir un excédent cumulé de 286.583 €. Malgré 1,4 million d'euros d'investissement, dont la moitié pour le réaménagement du centre bourg, ce résultat reste significatif car l'année 2018 a vu le reversement sur la section de fonctionnement des excédents des budgets annexes Lotissement des Noues Vertes et Assainissement collectif.

SECTION	RECETTES	DÉPENSES	RÉSULTAT 2018	RÉSULTAT CUMULÉ FIN 2017	TOTAL
FONCTIONNEMENT	2 321 178,55 €	1 620 242,70 €	700 935,85 €		700 935,85 €
INVESTISSEMENT	1 053 149,45 €	1 414 058,58 €	-360 909,13 €	-53 443,05 €	-414 352,18 €
TOTAL	3 374 328,00 €	3 034 301,28 €	340 026,72 €		286 583,67 €

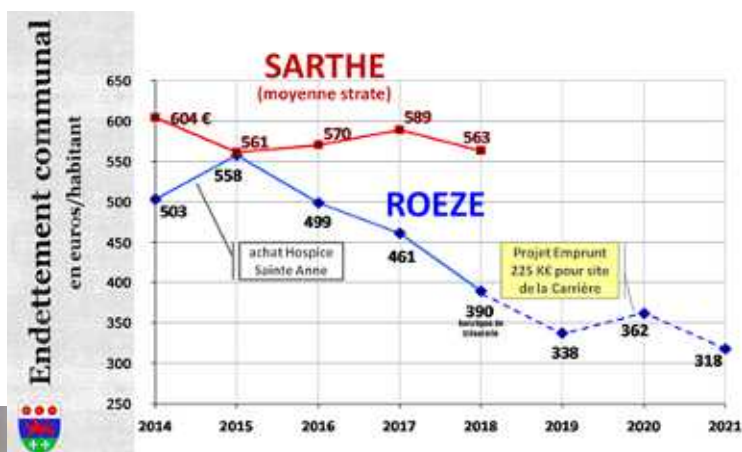
Comme chaque année depuis le début de la mandature, le Conseil municipal a décidé pour son budget 2019 de ne pas augmenter les taux des taxes locales : taxe d'habitation, taxe foncière, taxe sur le foncier non bâti. Une bonne nouvelle pour l'ensemble des roëzéens !

Pour 2019, les projets d'investissements sont principalement de 300.000 € pour la fin des travaux du centre bourg et 235.000 € pour l'aménagement du site de l'ancienne carrière route de Besne, avec des terrains à bosses pour les jeunes et des espaces de convivialité.

Le chapitre de la dette prend en compte le remboursement de 400.000 € d'emprunt à court terme qui nous a servi depuis décembre 2018 à avancer les échéances des travaux du centre bourg, dans l'attente des subventions et des remboursements de TVA.

Vos élus ont décidé de financer les travaux du site de l'ancienne carrière par un emprunt sur 10 ans sur une base de 235.000 €.

En effet notre commune est en phase de désendettement continu depuis 2015 et le nouvel emprunt n'impactera pas cette tendance. Comme on peut l'observer sur la courbe bleue, dès 2021 la dette en euros/hab. redescend sous celle de 2019.



Quant à la courbe rouge, elle correspond à la moyenne de l'endettement pour les communes sarthoises de la même strate de population que la nôtre (entre 2.000 et 3.500 habitants). Nous n'avons pas de chiffre plus récent car ils nous sont transmis par le Trésor Public à la fin des exercices comptables écoulés.

Au final sur cette mandature, la politique financière de vos élus a bien fonctionné : autofinancer au maximum avant de commencer à investir dans des gros projets et laisser aux successeurs une commune très peu endettée.

URBANISME

PLU DE ROËZÉ SUR SARTHE

Approbation du PLU de Roëzé sur Sarthe

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été approuvé par le conseil municipal le 30 janvier 2019. Celui-ci régit les règles en matière de construction sur l'ensemble du périmètre de la commune pour les dix à quinze ans à venir. Le PLU est composé de plusieurs documents dont le règlement qui identifie plusieurs zones présentant chacune des réglementations différentes. Par rapport au Plan d'Occupation des Sols (POS) anciennement applicable, le PLU a fortement restreint les possibilités d'extension urbaine. Cette restriction est nécessaire pour économiser les terres agricoles ainsi que pour respecter les lois et les documents d'urbanisme supra-communaux en vigueur. Ces derniers, comme le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) approuvé en 2017, obligent les communes à maîtriser leur développement urbain en limitant les extensions et en favorisant la densification au sein même du bourg.

Le PLU prévoit ainsi quelques zones d'extension urbaine limitée autour du bourg (1AUh). Deux sont situées chemin de l'Etre et une rue Gallas. Les lotissements verront le jour sur ces terrains dans les mois et les années à venir. Les terrains seront de tailles modestes (entre 300m² et 500m²) permettant l'accueil de nouveaux habitants et le desserrement des ménages tout en économisant les espaces agricoles.

A ces trois zones, plusieurs Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) ont été réalisées. Celles-ci définissent notamment des obligations en matière de densification au sein du bourg. Ces zones ont été repérées et sont représentées par un pointillé bleu sur la carte du règlement graphique du PLU (extrait de la carte ci-contre). Il s'agit notamment des terrains autour des écoles, de la route de la Suze et de la route de Saint Fraimbault. Cette densification ne pouvant pas être réalisée par un seul propriétaire par une simple division de terrain, il sera nécessaire de se réunir à plusieurs afin de présenter un projet cohérent respectant les principes énoncés dans ces OAP.

Tous les documents constituant le PLU sont consultables sur le site internet de la commune roeze.fr dans l'onglet « Le Plan Local d'Urbanisme ».

Avant la réalisation de votre projet, il est préférable de vous rendre en mairie pour rencontrer le responsable du service urbanisme qui pourra vous renseigner et vous conseiller.



Lors de l'approbation du Plan Local d'Urbanisme le 30 janvier 2019, d'autres règles en matière d'urbanisme ont été approuvées :

- Droit de préemption urbain : la commune a la possibilité de préempter une propriété mise en vente dans toutes les zones U et AU. Les notaires sont chargés de transmettre la déclaration d'intention d'aliéner en mairie qui a deux mois pour se prononcer.
- Permis de démolir : toute démolition totale ou partielle ne faisant pas l'objet d'autres travaux (modification d'une façade, reconstruction, ...) doit faire l'objet d'un permis de démolir dans les zones UA, A et N du PLU. Le délai initial d'instruction est de deux mois.
- Clôtures : la construction ou la reconstruction des clôtures doivent faire l'objet du dépôt d'une déclaration préalable en mairie à l'exception des clôtures agricoles et forestières. Le délai initial d'instruction est de un mois.
- Taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains nus qui ont été rendus constructibles du fait de leur classement par un plan local d'urbanisme : « Cette taxe s'applique aux cessions réalisées par les personnes physiques et les sociétés et groupements, soumis à l'impôt sur le revenu afférent à la plus-value dans les conditions prévues à l'article 150 U, du code général des impôts et par les contribuables qui ne sont pas fiscalement domiciliés en France assujettis à l'impôt sur le revenu, soumis au prélèvement, dans les conditions prévues à l'article 244 bis A » (extrait de l'article 1529 du code général des impôts).



ROEZE SUR SARTHE



Chères Roëzéennes, Chers Roëzéens,

Nous organisons notre 2^e journée citoyenne. Une journée conviviale, organisée autour d'ateliers, pour embellir ou aménager notre commune :

« Faire Ensemble pour bien Vivre Ensemble »

Retenez la date : **Samedi 5 octobre 2019**

Cette journée, sur la base du volontariat, favorise les échanges entre habitants, permet également de sortir de son quotidien. C'est faire un geste pour sa commune et se faire plaisir.

Afin que nous organisions au mieux cette journée, nous vous invitons à vous inscrire en mairie avant le 7 septembre 2019.

Au plaisir de vous retrouver le 5 octobre prochain,
Madame le Maire, Catherine Taureau

Liste des ateliers :

- N° 1 : Découverte de la pêche à l'aimant aux bords de Sarthe (ramassage d'objets métalliques dans la rivière, être à jour du DT polio carnet de santé indispensable), inscription à la 1/2 journée uniquement matin ou après-midi
- N° 2 : Peinture naturelle et enduit à l'ancienne sur un bâtiment communal
- N° 3 : Nettoyage main courante terrain de foot
- N° 4 : Nettoyage des fossés routes de Saint-Fraimbault, de Fillé, de la Suze et de Parigné le Polin
- N° 5 : Atelier décoration de Noël
- N° 6 : Nettoyage de l'église
- N° 7 : Atelier surprise
- N° 8 : Salle polyvalente nettoyage tables et chaises
- N° 9 : Fabrication d'un hôtel d'insectes
- N° 10 : Nettoyage Halle aux sports
- N° 11 : Atelier installation, rangement pour le café d'accueil, le repas et la collation salle Est, salle polyvalente
- N° 12 : Reportage photos

N.B : Le repas du midi est offert à tous les habitants qui œuvreront pour notre commune sur la journée

Organisation générale de notre journée citoyenne du Samedi 5 Octobre 2019 :

8H30 : Accueil à la salle polyvalente, photo de groupe

9H00 : début des ateliers

16H30 : fin des ateliers, collation et échange entre participants sur cette journée

12H : RDV à la salle polyvalente, déjeuner offert

14H : reprise des ateliers

..... Inscription à retourner à la mairie (ou dans la boîte aux lettres de la mairie) au plus tard le **Samedi 7 Septembre 2019**

Nom et prénom	Téléphone et e-mail	Participation le matin	Participation l'après-midi	Souhait d'atelier	Assistera au buffet du midi
		OUI NON	OUI NON	Choix 1 : N°__ Choix 2 : N°__	OUI NON
		OUI NON	OUI NON	Choix 1 : N°__ Choix 2 : N°__	OUI NON
		OUI NON	OUI NON	Choix 1 : N°__ Choix 2 : N°__	OUI NON
		OUI NON	OUI NON	Choix 1 : N°__ Choix 2 : N°__	OUI NON
		OUI NON	OUI NON	Choix 1 : N°__ Choix 2 : N°__	OUI NON